

Jean-Pierre Sueur saisit Michel Sapin.

A la suite de la fermeture des « Reliures Brun » à Malesherbes, le refus prononcé par l'Inspection du travail - pour de justes raisons – du licenciement des salariés protégés place ceux-ci dans une situation inextricable, puisqu'ils perdent concrètement un certain nombre de leurs droits.

Jean-Pierre Sueur a posé à ce sujet une question écrite à Michel Sapin, ministre du travail. Il lui demande de mettre fin au vide juridique très préjudiciable aux salariés protégés qui existe à ce sujet.

>> [Lire la question écrite](#)

—

.